

## Portraits mouvants : Louis XIV vu par l'auteur du *Mercure galant* et les mémorialistes

Raymond BAUSTERT

**A**u mois de mai de l'année 1687, un cortège extraordinaire provenant de Versailles et de Paris, évoluait sur les routes de l'est de la France : c'était celui de Louis XIV qui se rendait, avec une suite brillante, à Luxembourg, ville française depuis la capitulation de la garnison espagnole le 4 juin 1684.

Ce voyage royal a fait l'objet, à l'époque même, de multiples relations et de non moins multiples interrogations. Le marquis de Dangeau en traite longuement dans son *Journal*, le marquis de Sourches, dans ses *Mémoires*, Courtilz de Sandras, dans son *Mercure historique et politique*, sans oublier la Gazette de France – de Renaudot – et, bien sûr, le *Mercure galant* de Donneau de Visé qui produit à ce sujet, au mois de juin 1687, un numéro spécial lourd de trois cent trente-sept pages in-12°. Une édition commentée de ce dernier document paraîtra bientôt, et on verra à quel point l'auteur du *Mercure* fait œuvre d'encyclopédiste : toute la France du xvii<sup>e</sup> siècle répond alors à l'appel, celle des institutions, civiles, religieuses, militaires, celle des paysages, celle des monuments, celle des idées, celle des hommes, de ceux qui accompagnent le roi, de ceux qu'il rencontre, de ceux aussi qui le craignent : on a fait allusion aux interrogations que suscitait ce déplacement, purement touristique pour les uns, pour les autres expédition militaire annonçant une invasion des terres germaniques. Il est facile d'imaginer l'intérêt de chacune de ces approches qui font revivre le Grand Siècle tel qu'en lui-même. À cet endroit, une seule pourra retenir notre attention : s'il est vrai que des centaines de noms défilent au long des plus de trois cents pages du *Mercure*, demandant chacun une reconstitution biographique – car souvent il s'agit de personnages dont l'histoire n'a guère conservé le nom –, il ne l'est pas moins que celui du Roi est présent dans chaque épisode, à chaque page : le *Journal du Voyage de Sa Majesté* de juin 1687 n'est autre qu'une œuvre encomiastique, un vaste panégyrique dessinant de Louis XIV la plus flatteuse des images. Il ne fallait s'attendre à rien d'autre de la part d'une instance éditoriale comme le *Mercure*, dépendant de la libéralité du souverain et donc confit en dévotion. D'autres, à l'étranger sans doute,

mais aussi en France, ont écrit plus librement et donc aussi différemment. C'est l'objet, justement, de la présente communication : partant du roi-icône de Donneau de Visé, on établira un portrait de Louis XIV tout de lumière, solaire, selon une formule qui n'aurait pas déplu au concerné, pour ensuite, à travers d'autres témoignages, en relever les fissures, Louis statufié par son laudateur, mais descendu de son piédestal par tant d'approches critiques : portraits mouvants. Quant à l'ordre de la démarche, il devrait, selon les règles de l'art, être de l'extérieur à l'intérieur, passer des qualités physiques de Louis aux intellectuelles voire morales.

En fait, l'enquête doit se réduire à ce deuxième volet, aussi abondamment fourni que le premier est négligé. Le physique de Louis est pratiquement absent des pages du *Mercur* de juin 1687, si on fait abstraction d'une allusion à son rétablissement après l'opération de la fistule anale du mois de novembre 1686; encore cette allusion est-elle indirecte, puisqu'elle est faite à travers l'énumération, par l'auteur du *Mercur*, des inscriptions de la statue du roi place des Victoires, statue et place que Louis inspecte au cours du premier arrêt, celui de Paris justement, quelques heures après le départ de Versailles. Il n'en demeure pas moins que la relation, à plusieurs reprises, mais surtout à la toute fin, au moment du retour à Versailles, relève la santé exceptionnelle du roi, signe de son rétablissement complet au sortir d'un si long et éprouvant voyage :

« Jamais ce Prince, écrit le *Mercur*, ne s'estoit mieux porté, & n'avoit paru de meilleure mine, quoy que pendant le cours du Voyage, il se fust toujours exposé à la poussiere, dont il auroit pu se garantir, si sa bonté ne l'avoit porté à satisfaire l'empressement que les Peuples de la Champagne avoient de le voir, surtout après une maladie qui avoit fait paroistre l'excès de leur amour pour ce Prince<sup>1</sup>. »

Il faut voir dans cette insistance un reflet de l'idéologie de la monarchie française : le roi, toujours au service de la France, ne tombe jamais malade, ce qu'un autre souverain a exprimé dans une formule saisissante : l'empereur, a dit Napoléon, ne connaît qu'une maladie, la mort<sup>2</sup>, et encore celle-ci, on le sait, est-elle neutralisée par la mise en place instantanée du successeur – le Roi est mort, vive le Roi. Aussi cette maladie – sérieuse – de Louis XIV a-t-elle défrayé la chronique *après* l'intervention réussie, le roi étant convalescent, alors qu'*avant* celle-ci, des prodiges de précautions ont été consentis pour

- 
1. *Journal du Voyage de Sa Majesté A Luxembourg, Mercur Galant Juin 1687. Seconde Partie*, Paris, G. de Luines, T. Girard, Michel Gueroult, 1687, p. 332-333.
  2. Propos de l'empereur rapportés par Goethe dans une lettre du 3 mai 1816 à Carl Friedrich Zelter cit. par SEIBT (Gutstav), *Goethe und Napoleon. Eine historische Begegnung*, München, Verlag C. H. Beck, 2008, p. 199.

occulter la gravité du mal et la décision même de procéder à l'opération<sup>3</sup>. Il est impossible ici d'entrer dans aucun de ces détails, et il faut se contenter de dire que dans le contexte même du voyage, les témoins autres que le *Mercur* ne mentionnent pas la santé du roi, à une exception près, qu'il vaut la peine de considérer : c'est déjà une première entorse au beau portrait – au trop beau portrait – du *Mercur*.

Dans son *Mercur Historique et Politique* relatant les événements de l'année 1687, Courtilz de Sandras rapporte un épisode peu commun qui a pour théâtre les fortifications de Luxembourg, refaites par Vauban, et à l'inspection desquelles Louis a consacré une partie importante de son emploi du temps pendant le séjour dans la ville. Il s'agit, en l'occurrence, d'un véritable exploit sportif que le chroniqueur rapporte comme suit dans le contexte de sa relation de l'arrivée du roi dans la ville :

« Les Magistrats de Luxembourg vinrent aux portes, lui presenterent une clef d'or, & l'aïant reçüe avec leurs complimens, bien-loin de se reposer, comme sembloit le demander son voiage, il fut faire le tour du rempart. Cela surprit bien des gens, qui n'étoient pas encore persuadés qu'après une aussi longue maladie, comme est celle qu'il a eue, il fût en état de prendre tant de fatigue : mais ce qui les surprit bien davantage, c'est que ce Prince étant encore allé le lendemain visiter les travaux, il voltigea par dessus un parapet, sans vouloir attendre un siege qu'on lui aporloit pour passer par dessus plus commodément. Quelques Seigneurs de la Cour voulurent faire la même chose, mais ils ne purent, ou du moins en firent le semblant<sup>4</sup>. »

Voilà donc un roi, non seulement convalescent, mais rétabli à part entière, manifestant cette forme physique que lui atteste aussi le *Mercur*, sur foi, non d'une acrobatie d'un jour, mais de cet itinéraire interminable dont il sort frais et dispos. Il est vrai que la fin du passage de Courtilz laisse rêveur : les officiers de l'entourage essayant d'imiter ce saut de maître – et du Maître –, y échouent, « ou du moins en firent le semblant ». On ne peut pas ne pas sentir la nuance ironique : ce sont des flatteurs désireux d'augmenter le mérite d'un exploit peut-être moyen sinon médiocre, aucun détail n'étant fourni sur la hauteur ou la largeur de l'obstacle. Soupçon que confirme une réflexion ultérieure que l'auteur donne dans ses *Reflexions sur les nouvelles de France*, pages critiques qu'il s'offre à la suite de la relation de ces nouvelles. Voici ce qu'on y lit :

---

3. Pour le souci de cacher les maladies du roi, voir PEREZ (Stanis), *La santé de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2010, p. 89 et s.

4. COURTILZ DE SANDRAS (Gatien), *Mercur historique et politique*, Parme, Juan Batanar, Juin 1687, p. 832-833.

« [...] il est constant que quand j'ai dit ci-dessus que le Roi a sauté par dessus un parapet, & que de tous ceux qui étoient à sa suite il n'y en a pas eu un seul qui en ait pu faire autant, il ne faut pas entendre cela au pié de la lettre, mais plutôt faire reflexion aux paroles que j'ai dites en même temps, sçavoir qu'ils en avoient fait du moins semblant. [En effet], le moien de s'imaginer que dans une Cour où il y a mille gens de l'âge de vingt-cinq ans & encore au dessous [...] & qui pour ainsi dire ont encore en tête toutes les leçons qu'on leur a données à l'Académie [militaire] ne pussent pas faire ce que fait un Prince qui est sur sa quarante neuvième année, [et] qui a de l'embonpoint [...]. Il faut donc croire que ceci ne s'est fait que par politique de la part des courtisans [;] ils sçavent qu'un Prince [...] est toujours bien aise de paroître surpasser tous les autres [...] et qu'il est de la prudence de ne pas se mettre en paralele avec lui [...]»<sup>5</sup>. »

Autrement dit le geste sportif du roi, et quelque respectable qu'il soit de la part d'un homme fraîchement opéré, n'a pourtant rien d'inégalable, et la santé qu'il manifeste affiche un bon naturel sans être surnaturelle comme le suggèrent, aussi en dehors de ce contexte, tous les laudateurs, *Mercur*e galant compris.

Mais passons aux qualités « intérieures » largement développées dans le *Journal du Voyage*. Dans l'optique retenue ici, celle des portraits « mouvants », une première, celle de l'application du roi, et de sa capacité de travail, peut être passée sous silence, ou presque : tout le monde s'accorde à la lui reconnaître. Louis XIV, œuvrant à toute heure pour la France, image dégagée de la lecture du *Mercur*e – « ce Prince, écrit-il, ne manque jamais de temps pour ce qui regarde les affaires de l'Etat. Il leur sacrifie son repos & ses plaisirs<sup>6</sup> », mais qui est tout aussi bien de celle de tous les autres dont Saint-Simon qui, pour une fois s'arrache un mot positif sans le tourner en son contraire dès la ligne suivante, comme il en a l'habitude. « Louis, écrit-il, comprenait l'oisiveté comme l'ennemie de la gloire<sup>7</sup> ». C'est tout dire d'un personnage vivant pour la gloire et désireux de l'installer dans le moindre de ses gestes.

Mais cette application incontestable, cette activité incessante et unanimement accueillie, est-elle aussi éclairée par une intelligence à sa mesure ? Louis XIV était-il intelligent ? Ici les avis sont divergents au possible. On se doute de celui du *Mercur*e. Pour lui, point d'intelligence plus pénétrante, point d'esprit plus prévoyant que celui du roi.

5. *Ibid.*, p. 842-843.

6. *Journal*, *op. cit.*, p. 89-91.

7. SAINT-SIMON, *Mémoires* [...]. Édition établie par Yves Coirault, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1985, t. V, p. 469.

« Ce Prince, écrit-il, ayant l'esprit extrêmement pénétrant, un mot luy fait approfondir bien des choses, de sorte que ce qu'il apprend lors qu'il semble ne s'informer que par conversation de ce qui se passe, luy donne lieu de remédier à quantité de desordres, & fait que souvent il en prévient d'autres<sup>8</sup> ».

Enviabiles lumières ! Rassurez-vous, dit Saint-Simon, elles le sont moins que vous le pensez. Louis serait un esprit supérieur ? Mais, réplique cet impitoyable juge, il est « [n]é avec un esprit au-dessous du médiocrite<sup>9</sup> » et pour ceux qui n'en reviendraient pas, tant le propos leur paraissant blasphématoire, il persiste et signe : « [il] faut le dire encore : l'esprit du Roi étoit au-dessous du médiocre<sup>10</sup>. » Propos de mauvaise langue – car telle est la réputation du mémorialiste – dont il ne faut pas s'inquiéter excessivement ? Mais un observateur privilégié, parce que siégeant aux premières loges pour tout voir de près, Ézéchiél Spanheim en l'occurrence, ambassadeur du Grand Électeur à la cour de Versailles, dit à peine autre chose :

« Sa Majesté, écrit-il dans sa *Relation de la Cour de France faite au commencement de l'année 1690*, sans avoir rien de brillant, ni de vaste ni de fort éclairé dans l'esprit, en a cependant assez pour remplir les devoirs d'un grand roi<sup>11</sup>. »

Et comme pour éponger ce que cette dernière épithète, celle d'un « grand roi », garde de positif, il se hâte, quelques pages plus loin, d'épingler le roi comme « génie naturellement borné [et] peu cultivé<sup>12</sup> » qui, ajoute-t-il, et malgré Voltaire, ne possède en rien « le véritable caractère des héros donnés pour la gloire de leur siècle<sup>13</sup> ». Voilà évacué le *Siècle de Louis XIV* par indigence intellectuelle du titulaire !

Il n'a été question jusqu'ici que de l'intelligence – ou du manque d'intelligence – au niveau de l'abstraction. Il est temps de voir comment elle opère, ou défaille, dans les différents champs où elle est censée s'appliquer. Faute de temps, ne seront retenus que deux cas, choisis dans des domaines aussi opposés que celui de la guerre et celui de l'art.

Pour le *Mercure*, qui s'en étonnera, Louis XIV est le parangon même du chef militaire, familier de tous les secrets de l'art de Mars, et il se présente tel

---

8. *Journal*, *op. cit.*, p. 100-101.

9. *Mémoires*, *op. cit.*, t. V, p. 469.

10. *Ibid.*, p. 478.

11. SPANHEIM (Ézéchiél), *Relation de la Cour de France en 1690*, [...]. Publiée avec un index analytique par Émile Bourgeois [...], Paris, A. Picard et Fils, Lyon, A. Rey, 1900, p. 67.

12. *Ibid.*, p. 70.

13. *Ibid.*, p. 71.

lors de l'inspection des remparts de Longwy, dernière grande étape avant Luxembourg :

« Le Roi [...] fit le tour à pied des Remparts. Ce Prince marqua luy-même ce qui en pouvoit encore embellir les Travaux, & ce qu'ils avoient de plus beau & de plus seur. Cela fait voir la parfaite intelligence qu'il a de l'Art de la Guerre<sup>14</sup>, »

et, pour Luxembourg, cette fois, il observe que « Sa Majesté qui voit avec des lumieres qui ne cedent en rien à celles de ses Ingénieurs [militaires], a ordonné deux Redoutes au-dessous de la Riviere<sup>15</sup>. »

D'autres n'opinent pas différemment, ainsi Pellisson, qui invoque dès les premières pages de son *Histoire de Louis XIV*, le jugement de la plus haute compétence en la matière, celui de Turenne, en l'occurrence :

« Le Roi, écrit-il, [...] fut bien aise de voir que [...] le Maréchal de Turenne [...] admiroit son génie pour la guerre qui [...] l'avoit rendu capable d'entreprendre les plus grandes choses & lui faisoit apercevoir en un instant les moyens de les faire réussir<sup>16</sup>. »

Ton très différent chez Saint-Simon, évidemment. Pour lui, Louis « se piquait [...] d'être maître [dans les projets de guerre]<sup>17</sup> », il était facile « de lui persuader [...] qu'il était plus grand capitaine qu'aucun de ses généraux...<sup>18</sup>. »

Mais voilà, justement : il se piquait d'être un chef, il s'en faisait persuader ! Et si ceux qui le persuadaient n'étaient que de simples flatteurs, désireux de s'introduire dans les bonnes grâces du maître ? Turenne, ici, est visé, de même que Condé :

« en quoi les généraux l'aidaient eux-mêmes pour plaire au Roi ; je dis les Condé, les Turenne, et à plus forte raison tous ceux qui leur ont succédé. Il s'appropriait tout avec une facilité et une complaisance admirable en lui-même, et se croyait tel qu'ils le dépeignaient en lui parlant<sup>19</sup>. »

Et le sévère mémorialiste de dénoncer ce qui devait lui paraître ridicules fanfaronnades de *miles gloriosus* : à des siècles de distance, on croit entendre

---

14. *Journal, op. cit.*, p. 178-179.

15. *Ibid.*, p. 225.

16. PELLISSON-FONTANIER (Paul), *Histoire de Louis XIV. Depuis la mort du Cardinal Mazarin en 1661 jusqu'à la Paix de Nimegue en 1678*, Paris, Rollin fils, 1740, t. II, p. 215.

17. *Mémoires, op. cit.*, t. II, p. 344.

18. *Ibid.*, t. V, p. 480.

19. *Ibid.*

le ricanement que déclenche chez lui ce « roi des Revues », épithète moqueuse qu'a valu à Louis son goût immodéré des défilés, occasion, pour ce prince, de se croire meneur d'hommes, à défaut de le prouver sur le champ de bataille. Pour ne pas quitter le roi, chef militaire, sur cette impression pénible, on citera, par opposition, le témoignage de Primi Visconti qui, tout en donnant l'origine de ce titre de comédie, en conteste la légitimité :

« Dans les premiers temps, écrit-il dans ses *Mémoires*, le comte de Guiche traitait de façon toute cavalière ces parades continuelles : on prétend même que c'est lui qui avait nommé le Roi marquis de la Parade à cause de ces revues [...]. Mais tout le monde put bientôt constater que c'étaient les Espagnols et les Hollandais qui faisaient les frais de ces parades et de la discipline que le Roi avait imposée aux troupes<sup>20</sup>. »

Voilà le goût des défilés singulièrement réhabilité et avec lui le talent militaire de celui qui les multipliait : la vaine ostentation fait place à la volonté réfléchie de forger par une discipline qui, s'apprenant sur la place d'armes, se transfère au champ de bataille, cet outil guerrier qui assurera à la France ce premier rang qui doit être le sien parmi les nations européennes.

Changeons, pour une dernière approche, de registre. Après Mars, voici Apollon, après la guerre, la paix ornée de toutes les splendeurs de l'art et de la science. Il est utile d'introduire sans délai un exemple, le seul d'ailleurs fourni par le *Mercur*e pour juger des dispositions artistiques de Louis. L'étape initiale de son voyage l'amène donc à inspecter la place des Victoires, avec cette fameuse statue en pied qu'il voit pour la première fois revêtue de la couche dorée due aux soins du maréchal de La Feuillade, ce courtisan exemplaire qui dépensait sans compter pour célébrer son maître. Voici le texte du *Mercur*e :

« Le Roy qui ne parle point sans se distinguer, dit beaucoup en ne disant rien. Il ne voulut chagriner personne, & dit obligeamment pour M<sup>r</sup> de la Feuillade, qu'il ne falloit pas s'estonner qu'il eust fait dorer sa Figure, puis que si l'on avoit pû la faire d'une matiere plus precieuse, & qu'il eust esté en estat d'en soutenir la dépense, il estoit persuadé qu'il n'auroit rien épargné pour cela<sup>21</sup>. »

Ce passage demande à être éclairé à plusieurs niveaux : celui d'abord de l'intelligence artistique du roi, de son esprit de finesse en matière de création

---

20. PRIMI VISCONTI, (Jean-Baptiste), *Mémoires sur la Cour de Louis XIV*. Traduits de l'italien et publiés avec une Introduction, des Appendices et des Notes par Jean Lemoine, Paris, Calmann-Lévy, 1908, p. 36.

21. *Journal*, *op. cit.*, p. 49.

artistique, celui ensuite d'une certaine qualité caractérielle de Louis qu'on peut en dégager.

Le goût – le bon goût – en matière d'art : il faut savoir en effet que la dorure ajoutée après coup était loin de faire l'unanimité des connaisseurs, et qu'une vraie querelle, telle que les aimait le xvii<sup>e</sup> siècle, en avait résulté. Des échos s'en trouvent dans la *Description de la Ville de Paris* de Germain Brice consultée dans l'édition de 1752, mais dont les premières éditions remontent au xvii<sup>e</sup> siècle :

« Et ce qui rend encore ce monument [la statue du roi] d'une apparence très magnifique, quoique bien des gens de bon goût ne l'aient pas approuvé, c'est qu'on l'a doré entièrement, pour le faire briller et paroître de plus loin<sup>22</sup>. »

« Quoique bien des gens ne l'aient pas approuvé » : n'en citons qu'un exemple, celui de Martin Lister, voyageur britannique, présent en France en 1698 et qui donne ses impressions parisiennes, dont celle que lui procure la statue – dorée – de la Place des Victoires à laquelle il reproche précisément cette dorure brillante « qui [...] semble gêner les traits & y mettre de la confusion ». Et il ajoute qu'« il eût bien mieux valu que l'or en fût mat, ce qui eût permis aux lumières & aux ombres de se faire au naturel, & à l'œil de juger des proportions<sup>23</sup> ». En fait, la question remonte jusqu'à Pline, plus exactement au Livre XXXIV de l'*Histoire naturelle*, avec sa critique des effets efféminants de la dorure qui ôterait aux œuvres leur charme – *cum perisset gratia artis* –. Il faut se contenter de dire ici que si, dans la suite, des critiques modernes, tel le Jésuite Daniello Bartoli, se sont ralliés au jugement de Pline, d'autres, comme Lemée, dans son célèbre *Traité des Statués* de (1688), contestent les effets négatifs de la dorure. Peu importe : le débat est réel, et la question est de savoir si le commentaire du roi, ce 10 mai 1687, place des Victoires, pourrait aller dans le sens d'une implication, voire d'un ralliement aux adversaires de la dorure. Il dit « beaucoup en ne disant rien. Il ne voulut chagriner personne et dit obligeamment à M. de La Feuillade » que la dorure, si coûteuse, prouve son attachement à sa personne. Faut-il entendre que Louis, en refusant de se prononcer sur la qualité artistique de l'innovation, s'interdit un commentaire apparemment critique pour ne pas indisposer le généreux mécène ? Dans ce

22. BRICE (Germain), *Description de la Ville de Paris, et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable. Nouvelle Edition. Enrichie d'un nouveau Plan & de nouvelles Figures dessinées & gravées correctement*, Paris, Chez les Libraires associés, 1752, t. I, p. 401. [Reproduction de la 9<sup>e</sup> édition (1752) accompagnée d'une Notice sur Germain Brice et sa Description de Paris [...] par Pierre Godet, Droz, Genève, Paris, Minard, 1971, p. 117].

23. *Voyage de Lister à Paris en MDCXCVIII*. Traduit pour la première fois. Publié et annoté par la Société des Bibliophiles François. [...], Paris, Pour la Société des Bibliophiles, 1873, Chapitre II, p. 39.



cas, il se serait rallié, tacitement, au parti de la sobriété, préférant au rutillement quelque peu voyant, une juste mesure conforme au goût classique, au « bon goût ». L'interprétation, de toute évidence, est osée, d'autant plus que cette parole rare du roi était un de ses attributs relevé aussi en d'autres circonstances et par de nombreux témoins, Saint-Simon encore, mais aussi Spanheim, Madame de Caylus<sup>24</sup>, le curé Hébert que nous citerons, parce que son propos rappelle de près celui du *Mercur* :

« Il parle, écrit le curé de Versailles, fort peu en public et, lorsqu'il le fait, c'est en des termes précis, pleins de sagesse et de prudence, personne n'ayant mieux que ce Prince employé le style laconique qui dit beaucoup de choses en peu de mots<sup>25</sup>. »

Nous sommes tout près, ici, de la formule du *Mercur*, « il dit beaucoup en ne disant rien ». Évidemment toutes ces références, pour attester le laconisme royal, ne confirment en rien l'explication « artistique » de ce laconisme qu'on a cru pouvoir dégager du texte du *Mercur*. Le roi, écrit le *Mercur*, dit « obligeamment » au maréchal de La Feuillade qu'il ne voulut point « chagriner ». Mais il ne voulut « chagriner personne », ni le maréchal ni ses détracteurs : les paris restent ouverts. De toute façon s'il accède au projet de dorure, plus que pour des raisons artistiques, c'est pour vanter le dévouement de La Feuillade à sa personne. On retrouve ici des éléments spécifiques de l'accueil des œuvres d'art par le régime : ce n'est pas leur valeur intrinsèque qui compte, mais leur contribution à la célébration de la personne royale. Dans son beau livre sur *Louis XIV artiste*<sup>26</sup>, Philippe Beaussant, tout en reconnaissant au roi « un [réel] mouvement vers les arts<sup>27</sup> », insiste sur cette dimension « utilitaire », politique, qui était alors celle de toute création :

« Ce pont jeté entre son plaisir et sa couronne, il peut souhaiter que ce soit une avancée vers un autre édifice, plus monumental et plus grandiose encore, édifié à la gloire de son règne. Son mouvement vers les arts se retournerait alors vers lui-même. Musique, théâtre, architecture, peinture, poésie deviendraient [...] les signes tangibles de sa majesté. Ils seraient, parmi d'autres, les moyens de l'ostentation de sa personne royale<sup>28</sup>. »

---

24. SAINT-SIMON, *Mémoires*, op. cit., t. V, p. 527 ; SPANHEIM, *Relation*, op. cit., p. 68 ; M<sup>me</sup> DE CAYLUS, *Souvenirs*, Clermont-Ferrand, Éditions Paleo, coll. Sources de l'Histoire de France, 2003, p. 56. HÉBERT (François), *Mémoires du Curé de Versailles François Hébert (1686-1704)*. Publiés avec une Introduction par Georges Girard, Paris, Les Éditions de France, 1927, p. 41.

25. HÉBERT (François), op. cit., p. 41.

26. BEAUSSANT (Philippe), *Louis XIV artiste*, Paris, Éditions Payot, 2005.

27. *Ibid.*, p. 9.

28. *Ibid.*

Le bon goût de Louis n'est pas nié, mais subordonné à cette autre finalité de l'art que serait – qu'était certainement – la mise en œuvre du culte royal. Quant à ce bon goût, il est patent qu'ici comme ailleurs les esprits se partagent. Faut-il dire que Saint-Simon le conteste et le déclare nul :

« Comme il n'avait point de goût, écrit-il au sujet de Mansart, ni le Roi non plus, jamais il ne s'est rien exécuté de beau ni même de commode, avec des dépenses énormes<sup>29</sup>. »

Mais on lui opposera légitimement l'avis de Spanheim qui certifie au roi de se connaître « particulièrement en musique, en peinture et en bâtiments<sup>30</sup> ». Ce qui est certain c'est que si le texte du *Mercur* demeure ambigu en la circonstance, il ne l'est pas moins qu'un autre trait de Louis, caractériel celui-ci, s'en dégage. Le roi « ne voulut chagriner personne », donc être aimable envers tous, aimer tout le monde et s'en faire aimer. C'est bien l'image du Père du peuple, très caractéristique de la conception française de la monarchie, qui s'impose ici, et que le *Mercur* n'a eu cesse de multiplier. Point de vertu plus récurrente que celle de la « bonté » de Louis, de sa clémence, aussi – le *Mercur* rapporte qu'à peine arrivé à Luxembourg, il a fait élargir nombre de détenus – « le Roy fit ouvrir les Prisons à soixante et dix Malheureux [...] mais ce Prince ne leur accorda des grâces que selon le genre des crimes, ne voulant pas que sa clemence servist à en faire commettre de nouveaux<sup>31</sup> » – non pas, donc, pardon facile ne tenant aucun compte des méfaits commis, mais pardon raisonné, accordé là où il convient, refusé, à contre-cœur, certes, là où ce refus s'impose. Le *Mercur* s'inscrit ici dans la tradition philosophique de la *clementia* sénéquienne, si différente de la – misérable – *misericordia*, issue d'une sentimentalité de mauvais aloi et prête à passer l'éponge sur les crimes les moins avouables. Louis aime, mais il aime avec mesure, cette mesure dont l'esprit classique ne veut jamais se départir. Et il veut être aimé, « le Roi, écrit Bussy-Rabutin, aime d'être aimé<sup>32</sup> ». C'est un roi, non seulement de France, mais français, à mille lieues du tyran à l'infâme devise *Oderint dum metuant*. Certes, ici encore des voix divergentes se font entendre, celle, bien sûr, de Saint-Simon qui nous apprend que, « le Roi [...] aimait [...] à se voir craint<sup>33</sup> », celle aussi de Spanheim qui observe que le roi « est plus porté à se faire considérer de

---

29. *Mémoires, op. cit.*, t. III, p. 136.

30. *Relation, op. cit.*, p. 68.

31. *Journal, op. cit.*, 256-257.

32. Lettre à Madame de Sévigné du 2 août 1679, dans *Correspondance de Madame de Sévigné*. Texte établi, présenté et annoté par Roger Duchêne, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1974, t. II, p. 662.

33. SAINT-SIMON, *Mémoires, op. cit.*, t. I, p. 729.

ses peuples en maître qu'en père<sup>34</sup> ». Nous dirons avec l'évangéliste que l'esprit est ardent, mais que la chair est faible (Marc 14, 38) et nous retiendrons pour l'essentiel – et pour conclure – que Louis XIV était un travailleur infatigable, un homme aux lumières peut-être moyennes, mais assez intelligent pour s'entourer de ceux qui en avaient en abondance, un homme aspirant à être le Prince, le Père idéal, sans toujours y parvenir. Quelle différence avec les tyrans homicides et génocides des temps passés, mais aussi de notre tout récent xx<sup>e</sup>, voire xxi<sup>e</sup> siècle ! ■

---

34. *Relation, op. cit.*, p. 73.

